

Ruhengeri , le 11 août 1960.  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 2.515/AI.14

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :



Monsieur KIMONYO François  
Juge de la chefferie Buhoma-Rwankeri  
à

G A T O V U .

Monsieur le Juge,

Me référant à votre lettre du 4 août 1960,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il faut envoyer  
l'argent par mandat postal, annexer le talon du mandat  
à la souche de la quittance et ne pas oublier de soustrai-  
re de la somme le montant des frais d'envoi.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, ff.  
DIERCKX de CASTERLE M.

D

Administrateur Territorial Assistant Principal.-

RR  
TR

Ruhengeri, le

N<sup>o</sup> 575/A1-14

Monsieur Kimonyo François  
Juge de la Chefferie Pouhoma-Rwankeri  
à

GATOVU

Monsieur le Juge,

Me référant à votre lettre du 4 août 1960, j'ai l'honneur  
de vous faire savoir qu'il faut envoyer cet argent par  
mandat postal, annexer le talon du mandat à la souche  
de la quittance et ne pas oublier de soustraire de la  
somme le montant des frais d'envoi.

L'AT, a. i.  
Directeur de Carterie M.